



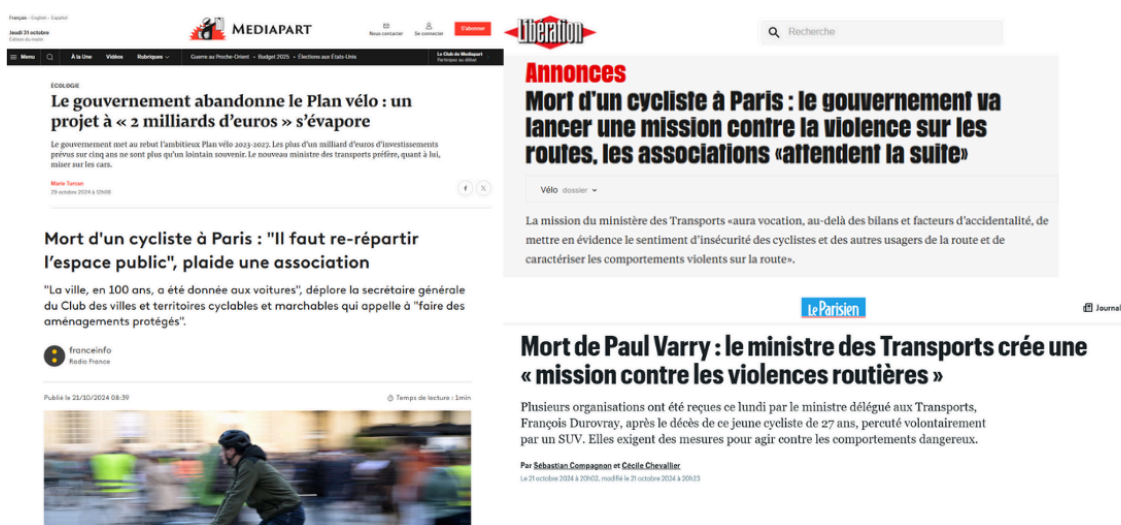
CLUB DES **villes & territoires**
cyclables et marchables

Le fil des mobilités actives

31 octobre 2024

L'arrêt du Plan vélo et marche 2023-2024 : La pression médiatique et politique s'accroît

La semaine dernière s'est tenue une rencontre entre François Durovray, ministre délégué aux Transports et plusieurs organisations cyclistes dont le Club des villes et territoires cyclables et marchables et Vélo & territoire. [Un article sur le site du Club](#) revient sur les tenants et aboutissants de ce rendez-vous, et en particulier sur la mise à l'arrêt inacceptable du Plan vélo et marche 2023-2027.



Depuis le décès de Paul Varry et les annonces du ministre sur [le lancement d'une mission de 4 mois intitulée « Contre les violences, protéger tous les usagers de la route »](#), la pression médiatique ne s'estompe pas sur deux sujets : la cohabitation des modes de transports dans l'espace public (et les violences motorisées) et [l'abandon des engagements de l'Etat vis-à-vis des collectivités](#) qui figuraient dans le Plan vélo et marche 2023-2027.

Dans ce contexte, le Club a répondu aux sollicitations des journalistes pour diffuser les attentes des collectivités engagées dans le développement des mobilités actives. Voici une brève revue de presse :

- [Mediapart, dans un article publié le 29 octobre](#), met en avant l'arrêt du Plan Vélo et Marche 2023-2027, représentant une « évaporation » de deux milliards d'euros prévus pour le développement des infrastructures cyclables et piétonnes. Valérie Fauchoux, membre du bureau du Club et élue à Rennes en charge des mobilités répond aux journalistes et insiste sur l'appel des associations cyclistes à changer d'arbitrage sur le gel du FMA. L'article souligne également le continuum des violences routières lié à une masculinité toxique.
- Dans [l'émission matinale « Fait du jour » du 21 octobre sur France Info](#), Catherine Pilon a plaidé pour une « répartition plus équitable de l'espace public ». Elle a insisté sur l'importance de mettre en place des aménagements protégés pour garantir la sécurité des cyclistes et piétons.
- [Un article de Libération](#) du 21 octobre revient l'annonce du lancement d'une mission de quatre mois visant à « protéger tous les usagers de la route » contre les violences routières. L'article souligne les attentes des collectivités rappelées par Valérie Fauchoux et Catherine Pilon, avec en ligne de mire : l'urgence de développer des aménagements protégés et des infrastructures sécurisées pour garantir une meilleure cohabitation entre les différents usagers de l'espace public, en particulier les cyclistes et les piétons.

[Lire la suite](#)

Développer la cyclologistique : des outils, des formations, des programmes au service des territoires



En milieu urbain, la cyclologistique se déploie de plus en plus largement et se présente comme une alternative écologique, économique et efficace. Ce développement s'accompagne d'une croissance du nombre d'acteurs, d'outils, de programmes, d'études, etc. Pour aider les collectivités à se saisir du sujet, le Club vous partage les ressources clés et les informations utiles pour développer et soutenir la cyclologistique sur vos territoires :

Premier pas : se former à la cyclologistique

Pour développer une expertise de la cyclologistique, une [étude détaillée](#) de [Cyclo-cargologie](#) analyse l'offre de formation existante. Elle repose sur une revue de la littérature grise et une trentaine d'entretiens avec des professionnels du secteur.

Être accompagné avec ColisActiv' : un programme de livraison durable à vélo cargo

Le programme ColisActiv' étend ses actions à de nouvelles agglomérations, avec le soutien à 17 territoires.

Soutenir le secteur : apaiser l'espace public avec la logistique

Pour aider les collectivités à inclure la cyclologistique dans leurs appels d'offres, la Fédération Professionnelle de Cyclologistique propose un [guide pratique](#). Un webinaire de présentation sera proposé mardi 19 novembre de 14h à 15h ([Inscription obligatoire](#)).

Evaluer le potentiel de son territoire : le deuxième pas avec CycloDiag

La Fabrique de la Logistique présente son premier outil pour la cyclologistique : [le CycloDiag](#).

[Lire la suite](#)

En chiffres

83 %

En 2023, 83 % des présumés responsables d'accidents de la route mortels étaient des hommes

L'observatoire national interministériel de la sécurité routière (ONISR) a publié [son dernier baromètre \(septembre 2024\)](#) et [le bilan complet de l'accidentalité routière en France en 2023](#). Les premiers résultats définitifs avaient été publiés en mai dernier, retrouvez [l'article du Club](#) mis à jour sur le sujet.

L'actualité sur les violences routières et motorisées nous impose un regard plus lucide sur les comportements agressifs au volant et ses déterminants : le genre semble être le plus structurant. Selon les chiffres de la sécurité routière : 83 % des présumés responsables d'accidents de la route mortels étaient des hommes et ils représentent 77,6 % des morts sur la route en 2023. [Le Monde nous partage un article d'Olivier Razemon](#) qui interroge l'influence des stéréotypes masculins sur les comportements dangereux sur la route.

En parallèle, l'article [« Les cyclistes ne respectent pas le code de la route, vraiment ? »](#) de The Conversation, publié par Frederic Héran le 24 octobre analyse le préjugé selon lequel les cyclistes enfreignent fréquemment le code de la route. En s'appuyant sur des études scientifiques, l'article démontre que les infractions cyclistes sont souvent des adaptations aux infrastructures et aux comportements des autres usagers, notamment des automobilistes, plutôt que des comportements dangereux.

Sur le sujet, retrouvez également le dossier du Club publié en juin 2024 [« La sécurité des piétons et des cyclistes, un enjeu prioritaire pour les collectivités »](#)

Lire la suite

Du côté de chez vous

[Chartres, une ville apaisée : c'est ce sur quoi revient le dernier numéro du magazine de la ville.](#) Un article dédié explique en quoi la suppression des feux de signalisation couplée à la limitation de la vitesse à 30 km/h abouti un apaisement global de la circulation, ainsi qu'à la diminution rigoureuse des émissions de gaz à effet de serre et des particules fines (67% de moins qu'en 2020). À cela s'ajoute les nombreuses pistes cyclables *gold* que l'ensemble des habitants s'est aujourd'hui approprié, pour un partage de la voirie plus équilibré entre les différents modes de déplacement.

[Vitré Communauté et ses partenaires, notamment la Région Bretagne, le Département d'Ille-et-Vilaine et la SNCF Réseau, ont inauguré cette semaine la nouvelle Maison des mobilités,](#) située au 1er étage de l'Office de tourisme, place de la Gare à Vitré. En lien avec les opérateurs de transport et de covoiturage, ce guichet fournit des informations complètes sur les mobilités du territoire (cars scolaires, réseaux de bus urbains et ruraux, liaisons vélo ou trains) et guide également les usagers dans leurs déplacements. Cette opération s'avère être la première action du plan mobilité 2023-2025.

[À Caen-la-mer, le premier giratoire « à la hollandaise » du territoire a été inauguré](#) le 17 octobre, après 5 mois de travaux. En incluant une voie cyclable séparée, cette infrastructure permet de garantir davantage de sécurité pour les piétons et les cyclistes. De nouvelles habitudes et vigilances doivent ainsi être intégrées par les automobilistes afin d'assurer un partage sécurisé de la voirie. En effet, selon la communauté urbaine, depuis l'aménagement de ce rond-point « à la hollandaise », les automobilistes sont plus prudents et roulent plus doucement.

À Lyon, le Challenge vélo a cette année permis à 3400 élèves de 40 écoles lyonnaises de se déplacer à vélo. En parallèle, ce sont 1200 parents d'élèves qui ont accepté de participer à une enquête, menée par la Maison du vélo et soutenue par la Boutique des Sciences participatives de Lyon 2. L'objectif de cette enquête, qui vient renouveler celles de 2022 et 2023, est d'observer plus particulièrement les inégalités d'accès au vélo. Les premiers résultats permettent ainsi de savoir que 15% à 20% des élèves qui entrent en élémentaire ne savent pas encore faire de vélo.

En bref

France Culture : Voiture, vélo, piéton : le code doit-il changer ?

Le mardi 29 octobre, Aude Raynaud, doctorante en anthropologie et salariée du Club, intervenait dans [la matinale de France Culture](#) aux côtés de Mathieu Flonneau, historien spécialiste des mobilités, lors d'une session consacrée aux difficultés de cohabitation entre automobilistes, cyclistes et piétons (« [Voiture, vélo, piéton : le code doit-il changer ?](#) »).

Webinaire : Témoignage d'Acigné pour la communauté "mobilités piétonnes" et la communauté "santé environnement"

Dans le cadre de l'animation de la communauté [Mobilités piétonnes](#), le Club, le Cerema et l'Ademe proposent un témoignage de la ville d'Acigné (6888 habitants), commune arrivée première de sa catégorie dans le Baromètre des villes et villages marchables 2023.

Ce webinaire est organisé le 29 novembre, de 9h à 10h avec la communauté "Santé environnement" et "Mobilités Piétonnes". Lien vers l'événement [ici](#)

La FUB lance une plateforme et une pétition contre les violences motorisées

Suite à l'onde de choc médiatique et politique sur le sujet de la cohabitation et de la sécurité routière des cyclistes, la FUB a lancé [une plateforme](#) pour recueillir la parole des usagers victimes ou témoins de la violence motorisée. Recueillir la parole des victimes est un premier pas souvent négligé par des dépôts de plainte laissés sans suite. Le Club soutient cette démarche et vous invite à partager votre témoignage [ici](#).

En parallèle, la Fédération d'usagers et d'usagers de la bicyclette invite à signer une pétition adressée au premier ministre Michel Barnier et à tous les membres du gouvernement.

[Signer la pétition](#)

Le Forum Vies Mobiles présente son enquête « Mobilité et temps libre du quotidien »

Le Forum Vies Mobiles invite le public à la restitution de son enquête nationale « Mobilité et temps libre du quotidien » le 3 décembre, de 18h30 à 19h. Cette étude se concentre sur les trajets liés aux activités de loisirs, qui représentent 40% de notre temps de déplacement, à égalité avec ceux pour le travail.

L'étude, menée auprès de 12 000 Français et complétée par des échanges citoyens en Normandie, Guadeloupe, Île-de-France et Gironde, apporte un éclairage sur nos pratiques et aspirations de mobilité. Comment et où nous déplaçons-nous pour nos loisirs quotidiens, comme pour aller au sport ou voir nos proches ? Quel est notre niveau de satisfaction ?

[Informations et inscription à l'événement](#)

AGENDA

Du 6 au 8 novembre 2024

Les 28es Rencontres de Vélo & Territoires

Vélo & Territoires ouvre les inscriptions pour ses 28es Rencontres. Elles se tiendront du 6 au 8 novembre en Bretagne, à Vannes. Organisées en collaboration avec le Golfe du Morbihan – Vannes agglomération, l'événement sera l'occasion d'échanger, débattre, s'inspirer, se former et faire entendre la voix des collectivités territoriales. [Découvrez le programme](#) avec quatre parcours thématiques (aménagement, mobilité, tourisme et politique cyclable), des visites, des ateliers, des activités annexes etc.

Notez que ces 28es Rencontres sont limitées à 500 participants. [Inscrivez-vous](#) avant le 25 octobre.

Du 19 au 21 novembre 2024

Le salon des maires et des collectivités locales

Le Club sera présent avec Vélo & Territoires au [salon des maires et des collectivités locales](#), à Paris (Porte de Versailles) où il animera un espace mobilités actives avec des exposants de l'écosystème vélo et marche.

Parmi les temps forts attendus :

- L'annonce de l'identité de la structure issue de la fusion avec Vélo & Territoires
- La remise des prix des Talents du vélo et de la marche 2024, le 19 novembre
- La signature d'une convention avec Wimoov

Du 28 au 29 novembre 2024

Rendez-vous à Aix-en-Provence pour les Rencontres nationale Mobiscol

Vivacités IDF et le Club vous donnent rendez-vous à Aix-en-Provence du 28 et 29 novembre. La ville accueillera cette année les rencontres nationales Mobiscol, en partenariat avec le Centre permanent d'initiatives pour l'environnement (CPIE) du Pays d'Aix. Vous pouvez d'ores et déjà vous inscrire. Retrouvez [le programme des Rencontres](#) et [inscrivez vous](#).

RECRUTEMENT

Dans le cadre de la fusion entre Vélo & Territoires et le Club des Villes et Territoires Cyclables et Marchables, nous recrutons :

- Un-e assistant-e du Pôle Administratif et Financier : [Informations et candidature](#)
- Un-e responsable de la communication : [Informations et candidature](#)

FORMATIONS

Formations AGIR

Mobilité à vélo des collégiens, quelle stratégie ? - 19 novembre 2024, de 14h00 à 16h00 ([Inscription](#))

La formation aura comme objectif de présenter les différentes étapes pour élaborer une stratégie pour des collèges cyclables. Des exemples français et étrangers seront présentés, afin d'identifier les clefs d'un réel changement de pratique chez les adolescents.

Intervenant : Vincent Moracchini – Inddigo

Concevoir des aménagements adaptés aux pratiques du vélo - 10 décembre, de 10 heure à midi ([inscription](#))

Les mobilités sont responsables d'environ un tiers des émissions de gaz à effet de serre (GES) en France. Pour répondre à l'objectif de zéro émission nette à horizon 2050, le développement des mobilités actives constitue une cible prioritaire d'action. 12 % de part modale du vélo en 2030, telle est la cible du Plan vélo et de la Stratégie Nationale Bas Carbone. Pour encourager la pratique du vélo, le même Plan vélo national a notamment fixé l'objectif de 100 000 km

d'aménagements cyclables. En 2022, la France comptait environ 70 000 km recensés en 2022 par Géovélo.

Cette formation a pour objectif de structurer des recommandations pour améliorer la qualité des aménagements et leur adaptation à différents publics et pratiques du vélo, sur la base de bonnes pratiques documentées à l'échelle européenne.

Retrouvez [les replays des formations 2023-2024 avec AGIR Formations](#). Pour les collectivités adhérentes au Club, si vous souhaitez accéder aux replays, faites la demande sur le site d'AGIR en précisant que vous êtes adhérent au CVTCM.

Parmi [les formations en replay](#):

- Vélos – Transport Public : Quel(s) mariage(s) possible(s) ?
- Evaluation d'une politique cyclable
- Pour un itinéraire cyclable attractif : signalisation des aménagement cyclables
- La location de vélos de courte durée : entre libre-service avec station et free-floating
- Pour un itinéraire cyclable attractif : éléments de sécurité et de confort
- Quelle méthodologie pour élaborer un schéma cyclable ?
- Concevoir les infrastructures piétonnes
- ...

Le programme de Copenhagenize est dévoilé !

Comme l'année dernière, les collectivités adhérentes au Club peuvent bénéficier de tarifs réduits pour suivre le programme de formation en urbanisme cyclable de Copenhagenize.

[Le nouveau programme](#), plus spécialisé, destiné à des techniciens et concepteurs expérimentés se tiendra à Paris et continuera de couvrir tous les aspects essentiels de l'urbanisme cyclable. Au programme des Master Class 2025 :

- 21-23 mai : Les indispensables de l'urbanisme cyclable - Paris, édition anglaise
- 24-26 septembre : Les indispensables de l'urbanisme cyclable - Paris, édition française
- 14-16 octobre : Les indispensables de l'urbanisme cyclable - Paris, édition espagnole

Et [une session à Copenhague, du 18 au 20 juin](#): « Urbanisme cyclable : infrastructure & conception »

CÔTÉ CLUB

Si vous souhaitez partager vos actualités et projets dans le Fil des mobilités actives, contactez Valentin Joubert (vjoubert@villes-cyclables.org)

Cette newsletter vous est envoyée par le Club des villes et territoires cyclables et marchables.

<https://villes-cyclables.org/>



Club des villes et territoires cyclables et marchables
33, rue du Faubourg-Montmartre, 75009 Paris

Cet email est envoyé à {{contact.EMAIL}}
car vous êtes inscrit à notre Newsletter

[Se désabonner](#)